



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés

BON POUR LES PARCS
BON POUR LE PEUPLE

FÉDÉRATION EUROPARC

Le plus ancien (1973) et le plus vaste réseau d'espaces protégés d'Europe

Plus de 400 membres

38 pays européens

1 Conseil, 1 Office, 8 Sections

Notre Vision **Une nature durable, appréciée de tous.**

Notre Mission **Améliorer et défendre la politique et les pratiques des espaces protégés afin de garantir que notre patrimoine naturel et culturel est protégé et amélioré pour les générations actuelles et futures.**



EUROPARC
F E D E R A T I O N



Le “Paradis” perdu



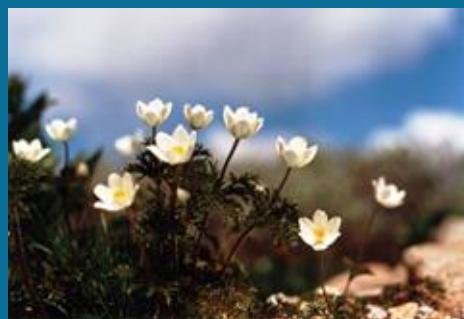
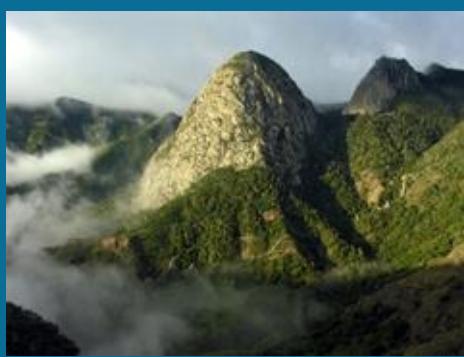
Le “Cauchemar” du Directeur



Les Parcs en Europe, “to be or not to be” ...



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés



- 🚫 Il y en a plus que conservation dans les parcs, ...
- 🚫 Il ne sont plus seulement des Espaces confinés, ...
- 🚫 Les problèmes complexes ne peuvent plus avoir de solutions simplistes.

 Gestion participée avec les acteurs locaux

 Tourisme devient un moteur réel de l'économie locale

 Solutions durables doivent engager les différents acteurs locaux.

AU DÉBUT ...

1993

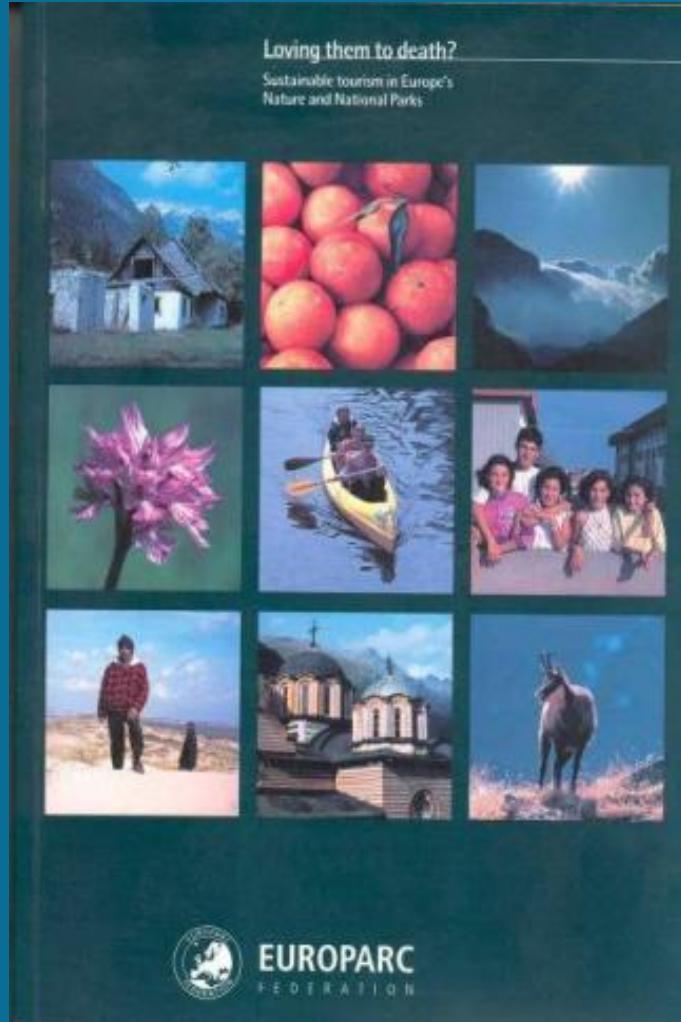
Loving them to death?

Les aimer à en mourir ? (EF)

1995

Project Life

La Charte européenne du
tourisme durable en espaces
protégés (FFPNR)



VISION



Le tourisme durable dans les espaces protégés européens apporte:

- une **expérience enrichissante de qualité**,
- préserve les valeurs naturelles et culturelles,
- soutient les moyens de **subsistance locaux**,
- la qualité de vie et est **viable au plan économique**.

**LE TURISME DURABLE DE QUALITÉ EST BON
POUR LES PARCS ET POUR LES HOMMES**



PRINCIPES



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés

1. Priorité donnée à la **protection**
2. Contribution au **développement durable**
3. **Engagement de toutes** les parties prenantes
4. **Planification** efficace du tourisme durable
5. Recherche d'une **amélioration continue**

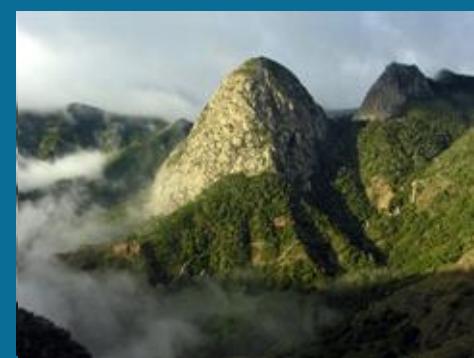
**LE TURISME DURABLE DE QUALITÉ EST BON
POUR LES PARCS ET POUR LES HOMMES**



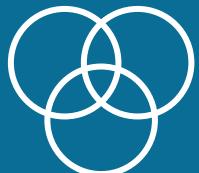
QUELS SONT LES AVANTAGES ?



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés



POUR LES ESPACES PROTÉGÉS



Générer des **bénéfices économiques, sociaux et environnementaux** mesurables grâce à un tourisme durable et bien géré



Renforcer les relations avec les acteurs du tourisme local et l'ensemble du secteur touristique



Offrir l'accès et l'adhésion à un vaste réseau européen dynamique

QUELS SONT LES AVANTAGES ?



POUR LES ENTREPRISES ET AGENCES DE VOYAGES



DURABILITÉ ET COOPÉRATION

Collaboration plus étroite avec les autorités;
Renforcement de la durabilité des produits/services;
Amélioration de la satisfaction des visiteurs;
Bénéfices économiques, environnementaux et sociaux mesurables;
Bénéfique pour les entreprises et la nature.



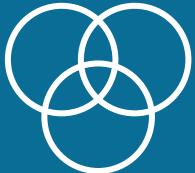
VISIBILITÉ ET PROMOTION

Droit d'utiliser les logos de la Charte;
Visibilité sur le site web d'EUROPARC et réseau Sustainable Destination;
Éligibilité aux STAR Awards, prix spécial d'EUROPARC;
Reconnaissance au niveau européen.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?



POUR LES ENTREPRISES ET AGENCES DE VOYAGES



MISE EN RÉSEAU ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Accès au Réseau des destinations durables pour le développement de nouvelles opportunités commerciales;

Mise en réseau avec d'autres entreprises du tourisme durable;

Possibilité de participer à des projets et d'obtenir des financements;

Découverte de nouvelles idées grâce à la participation dans le Réseau de la Charte
Accès à des formations et des opportunités de marketing;

Accès à la « bibliothèque » EUROPARC d'outils et de formations en ligne sur le tourisme durable.



**VOTRE PARCOURS
VERS UNE DESTINATION DURABLE**

QU'EST-CE QUE C'EST?



Un **outil de gestion pratique** qui permet aux espaces protégés de développer un tourisme durable.

Un **instrument de planification** avec **methodologies participatives** pour développer le tourisme de manière durable tant à l'intérieur du espace protegé que dans la zone d'influence de la CETD

CONDITIONS DE LA CETD I



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés



Espace Naturel Protégé)



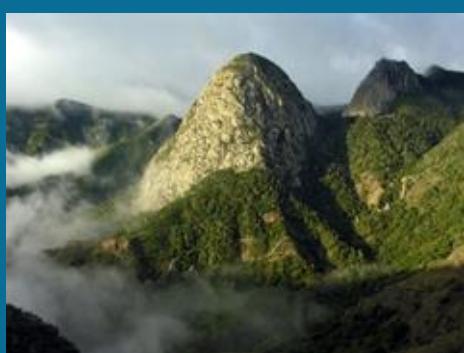
Entité candidate



Chargé Mission Tourisme Durable



Fórum Permanent
Tourisme Durable



QUI PEUT SE PRÉSENTER?



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés

Organisations gérant les espaces protégés que doivent devenir membres du EUROPARC

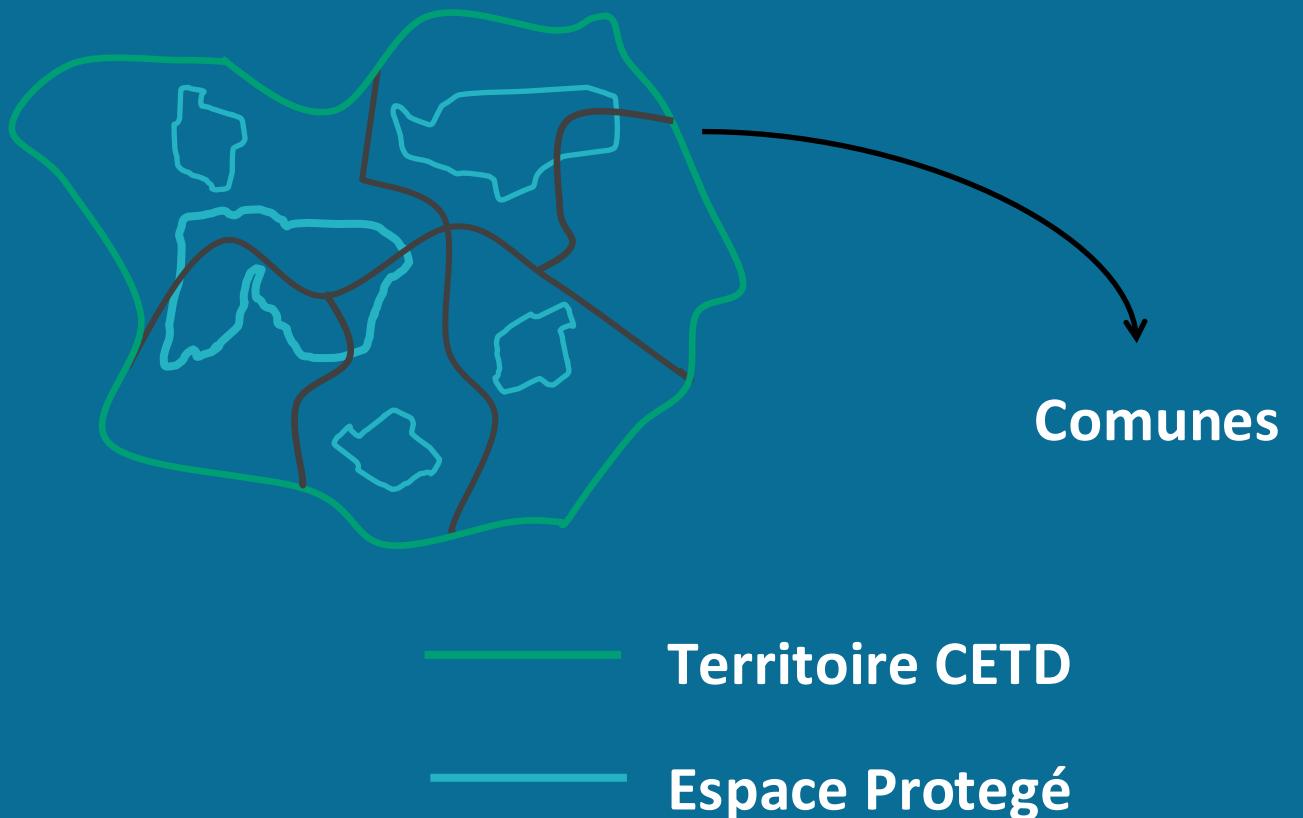
- Autorités des parcs
- Municipalités
- Régions/Departments
- Organismes nationaux
- ONG
- Fondations
- Associations Développement Local (LEADER)



DEFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE DE LA CETD



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés



COMPOSANTES



Forum Tourisme Durable

Un **Forum permanent sur le tourisme durable** devrait être établi entre l'autorité responsable de l'espace protégé et toutes les parties prenantes concernées (par exemple, les municipalités locales, les organisations de conservation et communautaires et les représentants des entreprises touristiques).



Stratégie et plan d'action

Ce plan doit inclure :

1. Une définition du secteur
2. Une évaluation de la situation actuelle
3. Un ensemble d'objectifs stratégiques
4. Un plan d'action pour atteindre ces objectifs
5. Une estimation des ressources
6. Des propositions pour le suivi des résultats

COMPOSANTES



Évaluation

1. Soumission d'un **formulaire de candidature, d'une stratégie et d'un plan d'action**
2. Visite du vérificateur sur le terrain
3. Rédaction d'un rapport par le vérificateur
4. Évaluation par le **Comité d'évaluation de la Charte**



Partenariat et Communication

Les espaces protégés ayant obtenu la Charte rejoignent le **réseau des CETD** en tant que partenaires de la Charte. Ils sont tenus de faire connaître et de valoriser leur distinction. Il sont également encouragées à participer à des événements et des processus de réseautage et de communication.



Suivi et évaluation

La stratégie et le plan d'action doivent comporter des **indicateurs et des actions de suivi** portant sur:
L'état d'avancement de la mise en œuvre des actions ;
Les résultats et l'évolution des performances et des impacts du tourisme.



Plan de Action/Sujets Clefs

1

Protection des paysages, de la biodiversité et du patrimoine culturel de valeur



2

Soutien à la protection par le tourisme



3

Réduction de l'empreinte carbone, de la pollution et du gaspillage des ressources



EUROPARC
Tourisme Durable dans les Espaces Protégés



Plan de Action/Sujects Clefs

4

Garantie d'un accès sûr, des installations de qualité et des expériences spéciales dans l'espace protégé, à disposition de tous les visiteurs



5

Communication efficace sur l'espace protégé auprès des visiteurs



6

Garantir la cohésion sociale



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés



Plan de Action/Sujets Clefs

7

Renforcer la prospérité au sein de la communauté locale



8

Proposer des formations et du renforcement des capacités



9

Suivi des performances et des impacts du tourisme



10

Communication sur les actions et engagement dans la Charte



PARTENAIRES DURABLES



Partenaires Durables

Charte Volet II

L'implication des entreprises locales est essentielle au développement et à la gestion efficaces d'un tourisme durable.

Les entreprises touristiques reconnues comme Partenaires doivent:

- S'engager à respecter la vision, la mission et les principes de la Charte;
- Participer au forum local du tourisme durable;
- Démontrer leur conformité aux critères ou certifications de qualité et de durabilité pertinents;
- Disposer d'un plan de gestion du développement durable pour leur entreprise, approuvé par l'autorité de l'espace protégée;
- Entretenir des relations étroites avec l'autorité de l'espace protégée et les autres entreprises et parties prenantes engagées dans la Charte.

Le volet II n'est accessible qu'aux entreprises situées dans les zones qui ont obtenu la Charte au titre du Volet I.



Agences de Voyages Durables

Charte Volet III

Les agences de voyages doivent s'engager à respecter la vision, la mission et les principes de la Charte et à démontrer une adhésion significative aux critères de durabilité dans leurs propres opérations et gestion.

Les agences de voyages opérant dans ce cadre s'engagent à travailler en partenariat avec l'autorité responsable de la stratégie dans l' espace protégée et les prestataires de services touristiques locaux.

Cela impliquera d'analyser la compatibilité de ses produits avec les objectifs du territoire. Le flux de visiteurs qu'ils génèrent doit respecter et ne pas endommager le patrimoine que les touristes viennent admirer.

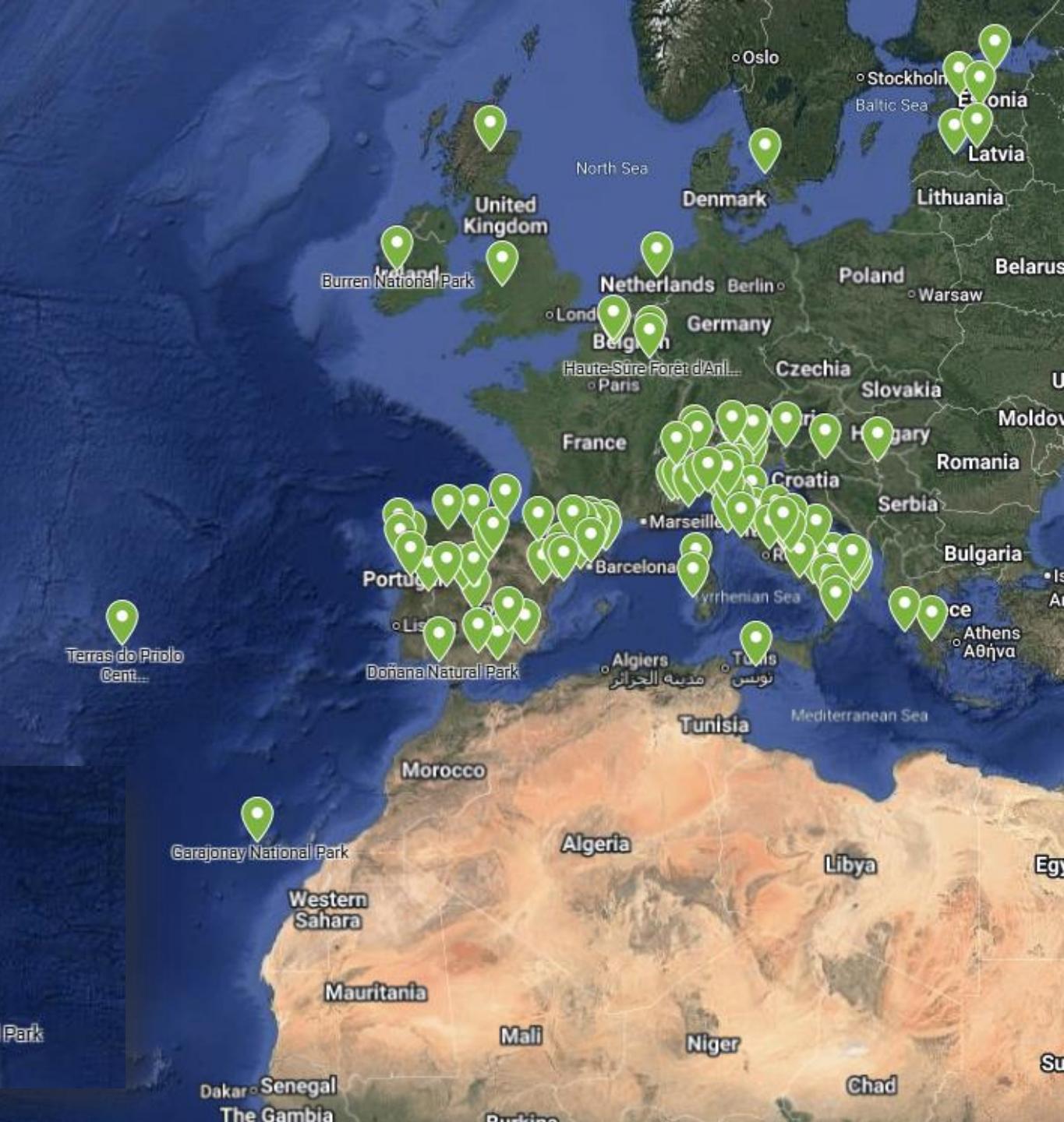


AUJOURD'HUI



2025

93 Destinations Durables dans
13 pays de l'UE



AUJOURD'HUI

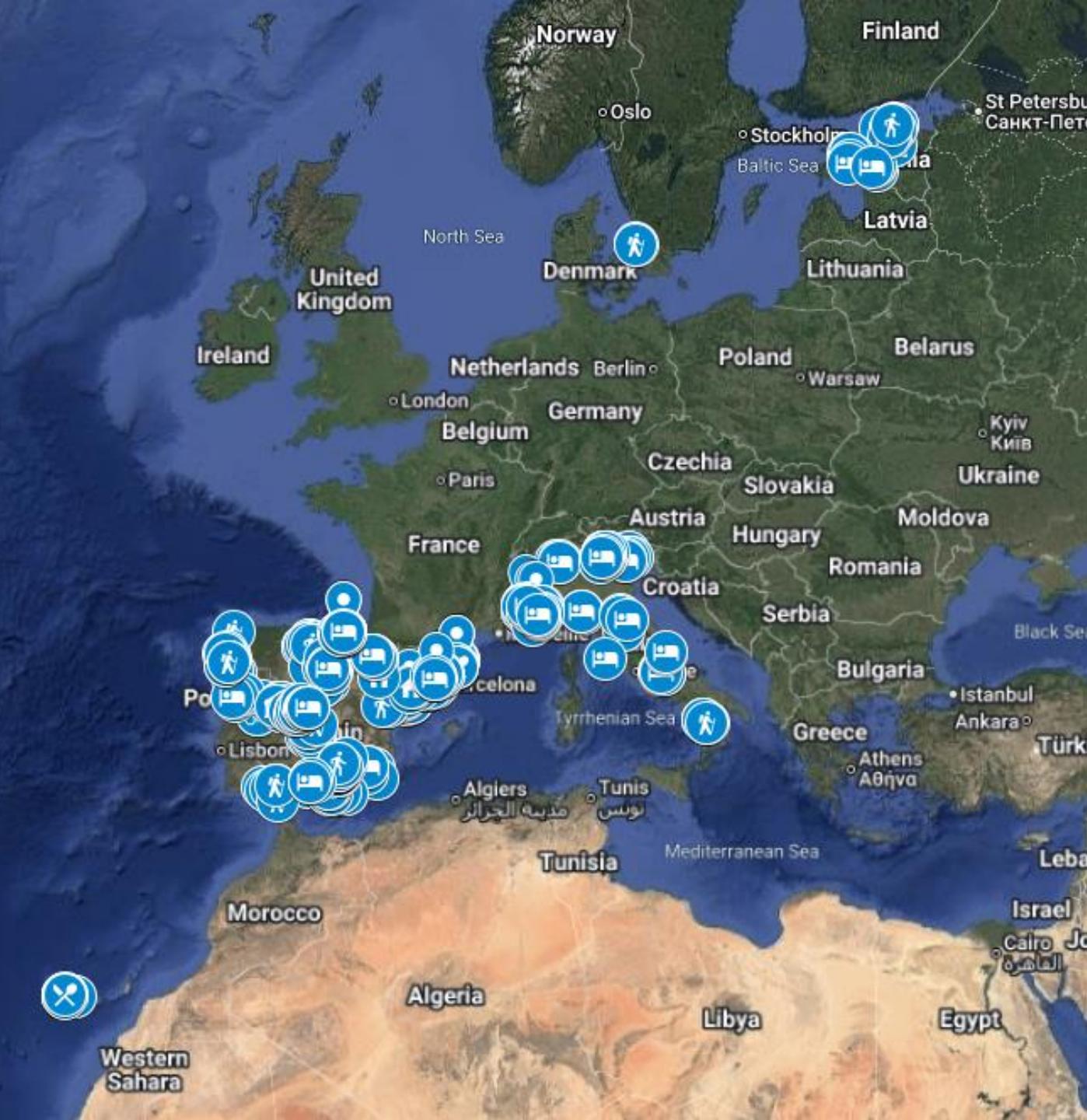


EUROPARC

Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés

2025

1361 Partenaires
Durables



AUJOURD'HUI



EUROPARC

Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés

2025

**20 Agences de
Voyages durables**



THE EUROPEAN CHARTER FOR SUSTAINABLE TOURISM IN PROTECTED AREAS IN NUMBERS

2025 Awardees



24 Protected Areas

awarded in 2025

The data provided below pertains
solely to these 24 protected areas*



2.9 M ha

of European land are ECST-awarded
for sustainable tourism



2 M

people live inside areas awarded the
ECST where tourism is managed
sustainably



1.3 M ha

N2000 sites protected under European
law by Protected Areas with the ECST



1543 Stakeholders

across EUROPE working in partnership
to deliver sustainable tourism and
nature conservation

K = thousand, M = million, n = sample size,
mentioned only when different from 24



€1-10 M investment range

Most PAs invest this amount in their
five-year action plans (n=18)



757 K

participants on educational visits
inside areas awarded the ECST (n=22)

ESTIMATED VISITORS TO THE ECST AWARDED AREAS

15,8 M

VISITORS PER YEAR (n=20)

3 DAYS

AVERAGE LENGTH OF STAY OF (n=17)
OVERNIGHT VISITORS



SAVE THE DATE!
ECST Network Meeting
Stintino | Sardinia

'
on vous invite,
soyez les bienvenus!

Sustainable Tourism in Protected Areas:
From 'Loving Parks to Death' to 'Restoring Them to Life'

26-28 May 2026

XIV ECST NETWORK MEETING

www.europarc.org/sustainable-tourism-meetings



MERCI

EUROPARC Federation

sustainabletourism@europarc.org
Tel: +49 941 59935980



www.europarc.org/sustainable-tourism